

Délibération portant approbation de l'organigramme de l'Ensib

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;
- Vu** la délibération n°2021-12-13-5.1 du Conseil d'administration portant approbation de l'organigramme de l'Ensib ;
- Vu** le vote du Comité social d'administration, le 4 juillet 2023 ;

Sur proposition de la directrice de l'Ensib.

Le Conseil d'Administration réuni le 3 octobre 2023 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve l'organigramme de l'Ensib**, annexé à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 28

Quorum de présence : 11

Votes exprimés : 21

Dont

Pour : 21

Contre : /

Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 3 octobre 2023

Le Président du Conseil d'Administration

M. Marc BERGÈRE



La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



Approbation de l'organigramme de l'Enssib

Vu le code de l'éducation.

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Vu la délibération n°2021-12-13-5.1 du Conseil d'administration portant approbation de l'organigramme de l'Enssib.

Vu le vote du Comité social d'administration, le 4 juillet 2023.

Suite à un redéploiement en interne, le pôle « rayonnement » de la direction de la valorisation est supprimé. Ses personnels et ses missions sont transférés à la mission « communication et coordination des programmes participatifs transversaux » placée auprès de la directrice de l'Enssib.

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver l'organigramme de l'Enssib ainsi modifié.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- CONSEIL SCIENTIFIQUE
- COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

DIRECTION
Nathalie MARCEROU-RAMEL ✦

AGENCE COMPTABLE : Sylvia BOYER

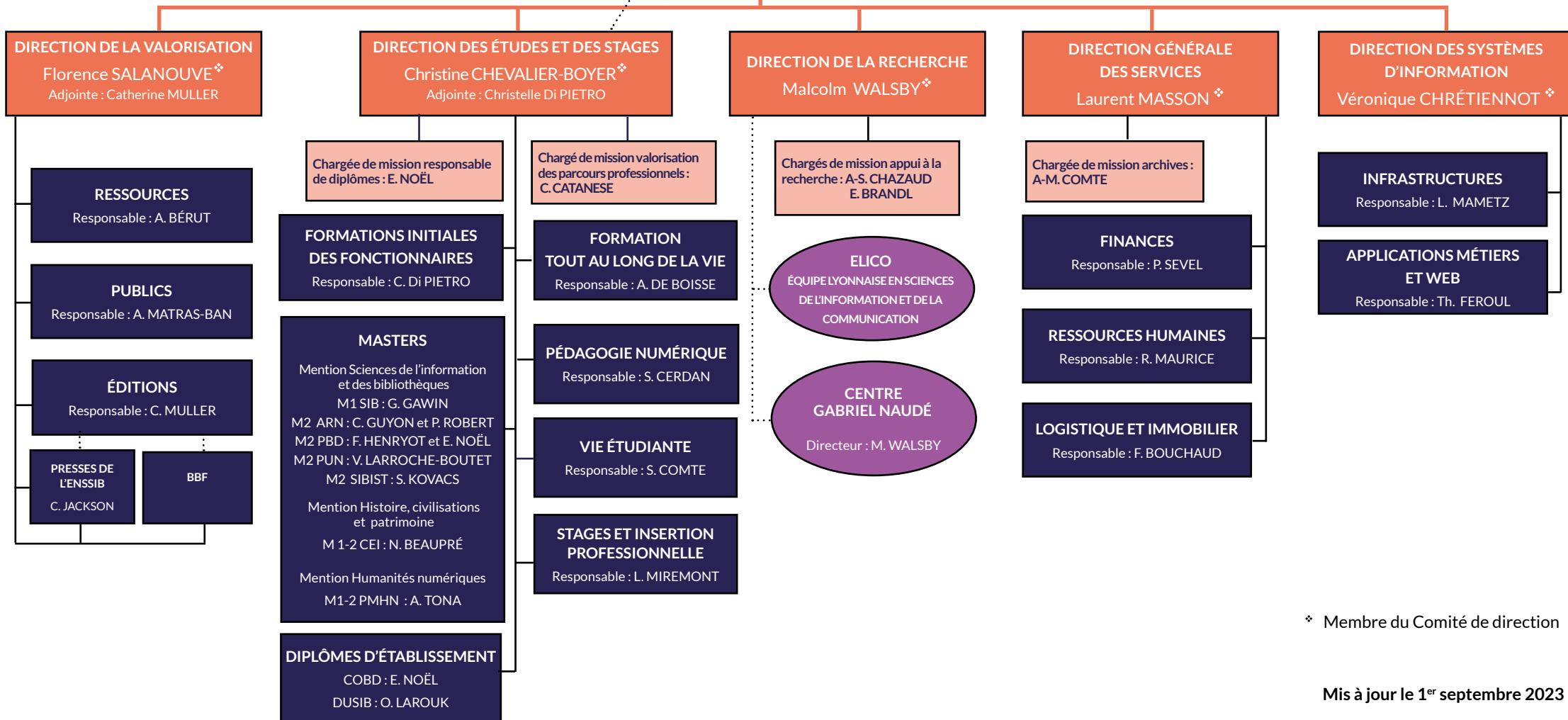
MISSION COMMUNICATION
ET COORDINATION DES PROGRAMMES TRANSVERSAUX : Brigitte RENOUF ✦

MISSION PROJETS ET PARTENARIATS : Reine BURKI ✦

MISSION RELATIONS INTERNATIONALES : Thomas CHAIMBAULT-PETITJEAN ✦

ASSISTANT DE PRÉVENTION : Fabien BOUCHAUD

Commission
pédagogique



✦ Membre du Comité de direction